

# Projet Médiation

*« Réflexion sur la notion et le régime de la médiation au sein des modes amiables de résolution des différends: étude menée à partir des expériences de médiation dans le ressort des Cours d'appel d'Aquitaine, Paris et Lyon »*

En 2015, le CRAJ a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet sur le thème de la médiation lancé par la **Mission de Recherche Droit et Justice**.

Les chercheurs étaient invités à analyser de manière interdisciplinaire les réformes en matière de médiation, leur mise en œuvre sur le terrain, les causes de leur succès et de leur échec et rechercher les freins et les leviers à la médiation afin de formuler toutes recommandations utiles.

Le projet, porté par Mme le Professeur **Virginie Larribau-Terneyre** et par M. **Arnaud Lecourt**, Maître de conférences. est précisément intitulé **« Réflexion sur la notion et le régime de la médiation au sein des modes amiables de résolution des différends : étude menée à partir des expériences de médiation dans le ressort des Cours d'appel d'Aquitaine, Paris et Lyon »**. Il a été mené en collaboration avec le Centre Max Weber de l'Université de Lyon II. Il a débuté en mai 2015 pour une durée de deux ans.

La méthode d'analyse consiste à partir de l'observation du réel avec l'étude des pratiques de la médiation sur le terrain local (les données ont été collectées par les deux équipes dans le ressort des Cours d'appel de Pau, Bordeaux, Agen, Lyon et Paris) pour ensuite mener une réflexion sur la notion de médiation et la comparer aux autres modes amiables de résolution des différends, tels que la conciliation.

Le [rapport de recherche](#) rendu en juillet 2017 et est disponible en ligne sur le site de la Mission de Recherche Droit et Justice

